

Trail des Légendes de Brocéliande

Règlement 2024



TRAIL DE BROCELIANDE - Samedi 07 & dimanche 08 Sept. 2024.



LES EPREUVES

Samedi 07 septembre « LES BOUCLES DE VIVIANE »

Départ : Attention changement de lieu : au lac de Trémelin (centre voile et nature) à Iffendic

- 17h30, course nature 12km, ouverte aux cadets et plus

Dimanche 08 septembre

Départ : au lac de Trémelin (centre voile et nature) à Iffendic

- **8h00, trail « EXCALIBUR »** 52 km- 1300m D+ en solo ou en relais (relais au 23km à Saint-Péran), ouvert aux athlètes nés en 2003 et avant. Deux Barrières horaires (Horaires confirmés ultérieurement)
- **8h00, trail "Dame du Lac"** 42 km - 900 D+ ouvert aux athlètes nés en 2003 et avant
- **9h00, trail « GRALL »** 26 km- 700m D+ ouvert aux athlètes nés en 2003 et avant
- **9h30, course nature « MERLIN »** 14 km- 300m D+ ouvert aux athlètes nés en 2007 et avant
- **10h00, course nature « ARTHUR »** 9 km-100m D+ ouvert aux athlètes nés en 2007 et avant
-

GRAND DEFI : « LES BOUCLES DE VIVIANE » + TRAIL « EXCALIBUR » - 12 + 52 km

PETIT DEFI : « LES BOUCLES DE VIVIANE » + TRAIL « GRALL » - 12 + 26 km

CHALLENGE « OUEST TRAIL TOUR » (OTT) :

- le trail « EXCALIBUR » entre dans le classement OTT pour les hommes et les femmes
- le trail « GRALL » entre dans le classement OTT uniquement pour les femmes

Les coureurs doivent suivre scrupuleusement les parcours balisés par les organisateurs et s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.

DROIT D'ENGAGEMENT

- Trail Excalibur SOLO : 27€ - 580 dossards
- Trail Excalibur DUO : 30€ - 50 équipes
- Trail Dame du Lac : 24€ - 380 dossards
- Trail Graal : 20 € - 480 dossards
- Trail Merlin : 12€ - 480 dossards
- Arthur : 8€ - 280 dossards
- La Boucle Viviane : 12€ : 380 Dossards
- 30€ (défi 14 + 26), 37€ (défi 14 + 52) sam + dim

INSCRIPTION

Attention, nous ne pourrions pas valider votre inscription à réception, il manquera votre Licence 2024-2025 ou votre PPS (Parcours Prévention Santé) de moins de 3 mois le jour J de la course !

La réglementation sur les certificats médicaux vient de changer ! Vous n'êtes plus dans l'obligation de fournir un certificat médical.

Vous aurez désormais 2 options pour finaliser votre inscription :

- Réaliser le "Parcours Prévention Santé" (PPS) de la FFA qui remplace le certificat médical à partir du lien suivant : <https://pps.athle.fr/>

A la fin du parcours, vous obtiendrez un code et un document PPS que vous allez pouvoir ajouter à votre inscription. Pour ajouter votre numéro de PPS, vous pouvez le faire faire à partir de votre compte Klikego

Mon compte ==> Mes infos Running ==> Licence / PPS

Vous n'êtes pas obligé de renseigner de Club, de N° de club ou de Fédération

- Fournir votre licence 2024-2025 "Athlétisme"

PS :

Les licenciés TRI et autres doivent fournir un PPS de moins de 3 mois le jour J de la course.

Ouverture des inscriptions dès le 14 avril 2024 sur le site Internet Klikego

Date limite des inscriptions : Dimanche 1er sept 2024 à 12h (dans la limite des dossards disponibles).

La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical (par la présentation directe ou celle d'une licence). Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.



CHRONOMETRAGE

Toutes les épreuves seront chronométrées par la société Breizh Chrono

DOSSARDS

Samedi 07 septembre de 10h00 à 12h30 au magasin Sobby Sport RENNES /La Courrouze et de 16h00 à 18h30 sur le site de Trémelin à Iffendic

Dimanche 09 septembre à partir de 7h00 à Site de Trémelin à Iffendic

RAVITAILLEMENT

Autonomie alimentaire complète, pas de solide sur le parcours, uniquement de l'eau

- Trail Long SOLO et Relais : 4 points d'eau
- Trail Graal + Merlin : 2 points d'eau

Assistance en course interdite

Obligation pour tous les concurrents de se munir d'un contenant à liquide (flasque, gourde, poche, gobelet...) afin qu'on le serve à partir de bouteilles.

Obligation pour les concurrents des courses Excalibur (52 km et relais) et Graal (26 km) de partir avec un minimum de 500ml d'eau et d'un ravitaillement solide

A l'arrivée, un ravitaillement complet sera servi

DROIT D'IMAGE

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.

RECOMPENSES

Un lot souvenir sera remis à chaque concurrent à la remise des dossards.

Seront également récompensés :

- les 5 premiers hommes et femmes au classement scratch sur le trail « EXCALIBUR » et le « GRALL »
- les 3 premiers hommes et femmes au classement scratch sur les courses « MERLIN », « ARTHUR » et « LES BOUCLES DE VIVIANE »
- les 3 premiers CADETS et JUNIORS hommes et femmes sur la course « LES BOUCLES DE VIVIANE »
- la première équipe homme, femme et mixte sur le trail « EXCALIBUR » en duo
- les 3 premiers cadets et juniors de la course de 14 km (Merlin), course qui entre dans le challenge OTT jeunes
- les 1ers CA et JU course de 12km du samedi et le 8km du dimanche

SECURITE ANNULATION RESPONSABILITE

La sécurité est assurée par une équipe de secouristes/médecin. Le Trail étant une course sur sentiers et routes ouvertes à la circulation, les concurrents devront respecter le code de la route et les consignes données par les signaleurs aux intersections dangereuses. Le comité d'organisation se dégage toute responsabilité en cas de non-respect.

Au-delà de la barrière horaire, l'organisation récupère le dossard du coureur, celui-ci n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

Si nécessaire, le rapatriement du coureur sur le site d'arrivée est assuré par l'organisation.

" En cas de force majeure, de décision préfectorale, de catastrophe naturelle, de crise sanitaire, ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents où des bénévoles, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve.

Un remboursement partiel du droit d'inscription pourrait être envisagé en fonction des frais déjà engagés. "

Les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou effractions.

RESPECT DU REGLEMENT

L'inscription à la course implique l'acceptation du présent règlement par le concurrent.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, sans préavis, tout ou partie du règlement, programme ou autre donnée.

Son acceptation implique le respect de l'environnement et de la nature, notamment à l'occasion du passage sur les espaces naturels empruntés lors des différentes épreuves.

Par ailleurs l'organisateur se réserve le droit d'exclure tout concurrent qui ne respecterait le dit règlement.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES - RGPD

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD UE 2016/679), chaque personne inscrite sur l'une des trois épreuves dispose d'un droit d'accès et de rectification des données enregistrées le concernant. Les informations recueillies par notre partenaire Breizh Chrono dans le cadre des inscriptions permettront d'assurer le chronométrage et d'informer chaque concurrent avant, pendant et après les épreuves. Ces données sont consultables par notre partenaire de chronométrage et par l'organisation.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données sur simple demande auprès de l'organisation

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- L'organisation se donne le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie des épreuves pour des raisons de sécurité : intempéries, décision préfectorales, raisons sanitaires...
- Elle peut mettre hors course toute personne qu'elle juge inapte à continuer la course.
- Aucun remboursement ne pourra s'effectuer trois semaines avant l'épreuve.
- Si annulation par arrêté préfectoral, l'organisation gardera une somme forfaitaire minimum permettant de couvrir les frais fixes déjà engagés

Toute la Team du Trail des Légendes vous souhaite à tous une très bonne course et beaucoup de plaisir !